

Non de l'avis.  
i orange.

Paris le 12<sup>e</sup> de Juin 1661

Monsieur;

C'est un excès de v<sup>re</sup> bonte' qui vous fait prendre  
tant de part a' l'affliction qui m'est survenue.  
Je n'ay jamais merite' ceste faveur en vostre  
aidant; mais si vous sçavez ce que nous avons  
perdu, vous accorderiez que nos larmes sont justes,  
et que nous avons besoin de consolations aussi  
cordiales que je sçay bien que sont les vostres.  
Je vous en rends graces tres-humbles, et prie  
Dieu de vous preserver d'avoir a' son service de  
semblables offices de vos meilleurs amis. Si il vous  
plait de m'advoier de ce nombre, vous verrez de  
n'avoir point failli qu'and j'auray matiere et  
pouvoir de vous faire partoir par mes services  
que je suis véritablement v<sup>re</sup>.

90.